

Destinataires : Tout le personnel
Expéditeur : Annie Marceau, ICASI, responsable PCI-secteur JR
CISSS de la Montérégie-Ouest
Date : 2020-03-20
Secteur ciblé : ☒ CISSS de la Montérégie-Ouest ☐ Jardins-Roussillon ☐ Suroît
☐ Haut Saint-Laurent ☐ Vaudreuil-Soulanges
Objet : Pré triage - Influenza / MRSI / Ebola / Grippe aviaire / Covid-19

Mise en contexte

Les différentes installations des établissements de santé et de services sociaux accueillent un grands flux d'usagers et des visiteurs. Les usagers qui s'y présentent sont nombreux et leur diagnostic ou leur statut infectieux est inconnu. Ainsi, la mise en place des mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) sont basées sur les symptômes des usagers de même que leurs comportements, c'est-à-dire, les voyages que les usagers ont pu effectuer.

Compte tenu que

L'identification immédiate d'un usager pouvant être infecté par un agent infectieux et l'application rapide de mesures appropriées tel que l'étiquette respiratoire et l'hygiène des mains sont de mesure qui permettent la prévention, le contrôle et la transmission des infections. Ainsi, certaines mesures peuvent être plus contraignantes selon l'évolution épidémiologique d'une problématique infectieuse.

Recommandations

Aux portes principales, salle d'attente et poste d'accueil

- Installer les affiches aux entrées et aux endroits stratégiques de l'installation afin d'inciter les usagers de retour de voyage à s'identifier rapidement si présence de fièvre ou de toux ou de symptômes respiratoires.

Service des Urgences, clinique COVID-19, clinique externes, centre mère-enfant, etc.

- Les usagers ou accompagnateurs qui se présentent doivent être accueillies par la personne responsable de faire appliquer cette recommandation, il peut s'agir par exemple d'un agent de sécurité, d'un bénévole ou travailleurs de la santé. Celui-ci doit appliquer les consignes suivantes :
- La personne responsable doit demander à tous les usagers et accompagnateur entrant :
 - « Est-ce que vous avez de la fièvre ou frissons ou de la toux ou des difficultés respiratoires? » ;
 - Si **oui** : Aviser l'usager de procéder à l'hygiène des mains avec la solution hydroalcoolique (SHA), remettre lui un masque de procédure et enseigner à l'usager les consignes d'usage; puis passer à la question 2.
 - Si **non** : Aviser l'usager de procéder à l'hygiène des mains avec la SHA.
 - « Avez-vous fait un voyage à l'extérieur du Canada dans **les 21 derniers jours** ? » .
 - Si **oui** : Demandez à l'usager de rester en place et transmettre les informations à l'infirmière responsable immédiatement, celle-ci vous indiquera où diriger l'usager.
- Diriger un usager avec fièvre et toux qui ne répond pas au critère de voyage dans la zone dédiée à l'étiquette respiratoire dans la salle d'attente après sont triage et son inscription.

Dans les autres installations :

- La personne responsable doit demander à tous les usagers et accompagnateurs :
 1. « Est-ce que vous avez de la fièvre ou frissons ou de la toux ou des difficultés respiratoires? »;
 - Si **oui** : Aviser l'utilisateur de procéder à l'hygiène des mains avec la SHA, lui remettre un masque de procédure et enseigner à l'utilisateur les consignes; puis passer à la question 2.
 - Si **non** : Aviser l'utilisateur de procéder à l'hygiène des mains avec la SHA.
 2. « Avez-vous fait un voyage à l'extérieur du Canada dans **les 21 derniers jours**? ».
 - Si **oui** : Transmettre les informations suivantes à l'utilisateur :
 - Demander à l'utilisateur de quitter l'établissement;
 - Référer au 1-877-644-4545 pour une évaluation.

Attention : Afin que l'hygiène des mains soit efficace, les mains doivent être frictionnées vigoureusement et à tous les endroits, la procédure doit durer plus de 15 secondes, le port de gants ne remplace pas l'hygiène des mains.

- Consignes d'usage pour l'utilisation du masque de procédure :
 - Installer le masque sur le nez en pinçant la bordure afin qu'elle s'ajuste sur le nez (la couleur vers l'extérieur);
 - S'assurer que le masque couvre en tout temps le nez et la bouche;
 - Éviter de toucher l'extérieur du masque;
 - Éviter de descendre le masque sous le menton;
 - Retirer le masque lorsqu'il est inconfortable;
 - Manipuler le masque avec les cordons et en disposer à la poubelle après le retrait.
 - Procéder à l'hygiène des mains après l'avoir retiré.
- Directives générales
 - Procéder à l'hygiène des mains avec la SHA **avant et après** avoir touché à un usager ou son environnement (ne pas utiliser de gants);
 - Mettre un masque de procédure si vous êtes à **moins de 2 mètres** d'un usager qui tousse;
 - Nettoyer et désinfecter à l'aide d'une lingette désinfectante les effets personnels qui sont apportés par un visiteur. (Il n'est pas requis de faire un temps de quarantaine).
 - S'assurer que seuls les usagers avec des symptômes respiratoires se retrouvent dans l'air de l'étiquette respiratoire de la salle d'attente;
 - Rediriger les usagers non symptomatiques qui sont installés dans l'air de l'étiquette respiratoire;
 - S'assurer que le matériel soit disponible en tout temps (masques de procédure et SHA).

Références

Institut national de santé publique du Québec (2020) Covid-19, Mesures de prévention et contrôle des infections pour les milieux de soins aigus. Recommandations intérimaires. Comité des infections nosocomiales du Québec, version 5.0

Institut national de santé publique du Québec (2020). Notions de base en prévention et contrôle des infections, hygiène des mains. Comité des infections nosocomiales du Québec.

Institut national de santé publique du Québec (2018). Notions de base en prévention et contrôle des infections, hygiène et étiquette respiratoire. Comité des infections nosocomiales du Québec.

Personnes consultées

Isabelle Laperrière, adjointe à la directrice, prévention et contrôle des infections
DSIEU